



PETERSBACH

BULLETIN COMMUNAL 2017

"S'PETERSBÄCHER BLAEDEL"



☎ 03 88 70 45 61

Fax : 03 88 70 48 43

mairie.petersbach@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du
secrétariat de la Mairie :

Lundi 13h30 - 17h30

Mercredi 8h - 12h

Jeudi 18h - 20h

Vendredi 13h30 - 17h

Bienvenue sur le site de Petersbach



**Venez découvrir le nouveau
site internet de la commune**

www.petersbach.fr



ETAT CIVIL 2016

Naissances

BERNHARD Dylan, le 2 février
JANES Gabriel, le 14 mars
WETTA Tony, le 28 avril
SCHMITT Maely, le 9 juin
URBATZKA Elie, le 23 juin
HUSS DOSSMANN Raphaël, le 10 juillet
BECK Mahé, le 19 septembre
TARTE Naël, le 7 novembre
WOLFF Arya, le 12 novembre à Petersbach

Décès

HELMSTETTER Bruno, 45 ans
VANKEMMEL Alain, 67 ans
BRUMM née CASSEL Jeanne, 93 ans
BRIWA Robert, 82 ans
FOELLER née BOEHM Lydia, 77 ans
WINZENRIETH née REHM Jacqueline, 85 ans
HELMSTETTER Marcel, 86 ans
JANES André, 69 ans

Grands anniversaires 2016

80 ans :

- 1^{er} janvier, ROSER Erna
- 7 mai, KLEIN Michel
- 25 juin, BOEHM Christiane
- 13 juillet, GANGLOFF Jean-Jacques
- 29 août, GRANDT Charlotte
- 31 août, JUNG Frédéric
- 14 novembre, DENNI Georgette
- 15 novembre, SCHMITT Amélie
- 7 décembre, SAEMANN Marcel

85 ans :

- 22 avril, HELMSTETTER Richard
- 17 mai, SAEMANN Marthe
- 17 juin, WINZENRIETH Jacqueline
- 20 juin, KLEIN Erna
- 8 août, LORENTZ Marguerite
- 12 septembre, HELMSTETTER Irène
- 19 octobre, JUNG Eugène

90 ans et + :

- 5 septembre, ZIELINGER Nelly, 90 ans
- 22 avril, REINBERGER Irma, 91 ans
- 10 août, GRIEBEL Georgette, 92 ans

Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Ce bulletin communal vous apporte des informations sur la vie de notre village. Il retrace les événements de l'année écoulée et donne des renseignements pratiques et utiles. Il vous informe également des travaux prévus en 2017.

Comme par le passé, le conseil municipal continuera à œuvrer au développement et à l'avenir de notre commune, avec le souci de la rigueur et de la gestion efficace de l'argent public.

Et sachez que vous pouvez compter sur moi pour défendre au mieux les intérêts de notre village.

Le Maire, SCHMITT Christian

INFORMATIONS

Communauté de Communes

Lancement de la démarche Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Planification, protection et gestion



Les bureaux d'études chargés d'établir le diagnostic ont réalisé des expertises dans chaque commune

Le PLUi est un document de planification à l'échelle intercommunale, il s'applique à une échelle plus large que celle du territoire communal. Il administre les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble des communes d'un territoire, en se substituant aux anciens documents d'urbanisme (PLU, POS ou carte communale).

C'est un projet commun à l'ensemble des communes, dans un objectif de développement durable. Il permet d'avoir une véritable réflexion sur l'habitat, l'économie, les transports, les déplacements, le patrimoine et les paysages.

Depuis le mois d'octobre plusieurs réunions grand public se sont déroulées afin d'établir un diagnostic du territoire et définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) c'est-à-dire le projet de territoire.

Les habitants du Pays de La Petite Pierre ont ainsi été invités à participer aux trois réunions publiques organisées les 12, 13 et 14 octobre derniers. **Vous avez la parole !**

Une adresse mail spécifique a été mise en place : concertation@cc-paysdelapetitepierre.fr

N'hésitez pas à nous communiquer vos remarques et suggestions sur ce projet.

La fusion de la Communauté de Communes du Pays de La Petite Pierre avec celle du Pays de Hanau depuis le 1^{er} janvier dernier ne remet pas en cause cette démarche.

Renseignements : David Ulbrich, chargé de développement - Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre - Tél. 03 88 71 31 79 - Ligne directe : 03 88 71 39 62

Lotissement Les Vergers

A VENDRE

22 terrains viabilisés de 6 à 10 ares

Prix de l'are : 5 160 € TTC



TRAVAUX

Travaux réalisés en 2016

- Le chantier de renouvellement et de renforcement des réseaux d'assainissement d'eaux usées et d'eaux pluviales commencé en 2015 dans la rue Principale s'est poursuivi en 2016 dans la rue des Champs, dans la rue des Prés, au Lotissement Pochum et dans le chemin rural du Schebeiberg.

Dans le chemin du Schebeiberg l'ancien réseau d'eaux pluviales de 0,60 m de diamètre a été remplacé par un nouveau réseau de 1 m de diamètre. Cette augmentation de diamètre et le déversoir d'orage aménagé dans la rue Principale permettra d'éviter à l'avenir les inondations au point bas du village lors de très fortes pluies ou violents orages.

Le coût de ces travaux d'assainissement s'est élevé à 1,1 million d'euros hors taxes, payé en totalité par la commune. Aucune subvention ne nous a été accordée.

En l'espace de 16 ans l'ensemble des réseaux d'assainissement d'eaux usées et d'eaux pluviales du village a été renouvelé et renforcé. Les anciens réseaux étaient devenus très vétustes et sous-dimensionnés.



- L'orgue de l'église protestante a été entièrement restauré. Le coût de la restauration de cet instrument âgé de 140 ans est de 42 000 € HT, pour laquelle nous avons bénéficié de 2 subventions, 8 144 € du Conseil Régional Grand Est et 7 330 € du Conseil Départemental du Bas-Rhin.

Avec la restauration de l'orgue, la commune vient de terminer un important programme pluriannuel de travaux et de mise en conformité des 2 églises du village. Depuis 1990, les montants investis pour ces travaux s'élèvent à 425 000 € HT pour l'église protestante et 280 000 € HT pour l'église catholique. Travaux qui ont été réalisés avec l'aide des subventions que nous ont versées l'Etat, l'ancien Conseil Général du Bas-Rhin, l'ancien Conseil Régional d'Alsace et la participation financière des 2 paroisses pour les travaux intérieurs.

Conserver et entretenir dignement le patrimoine culturel communal que nous ont légué nos aïeux est un devoir pour nous, héritiers d'aujourd'hui et pour les générations futures.

- Travaux d'entretien des bâtiments communaux.

- Rénovation avec décapage et mise en peinture de menuiseries extérieures, à savoir : portes des 2 églises, portes et volets du n°2 et du n°4 rue Principale, structure bois et mobilier du préau de l'école maternelle, volets du 1^{er} étage de la mairie.
- Rénovation intérieure du logement au 4 rue Principale.
- Coût de ces travaux : 19 000 € TTC

- Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Drulingen et environs, a pour sa part et à sa charge pour un montant de 210 000 € HT fait réaliser les travaux de renouvellement et de renforcement du réseau d'eau potable dans la rue de Lohr, dans la rue Principale et dans la rue des Champs. Avec cette dernière tranche de travaux du Syndicat des Eaux, nous disposons d'un réseau de distribution d'eau potable entièrement neuf dans tout le village.



Dans le cadre de ces travaux sur le réseau d'eau potable, la commune a fait poser 9 nouveaux poteaux d'incendie de diamètre 100 mm, 3 dans la rue de Lohr, 4 dans la rue Principale et 2 au lotissement Pochum pour un coût de 28 000 € HT. Avec la pose de ces 9 poteaux d'incendie, le réseau de défense incendie du village est conforme au nouveau règlement départemental.

- Concernant le lotissement « Les Vergers » qui compte 28 parcelles : après les 3 lots vendus en 2015, 3 autres lots ont été vendus en 2016. 2 maisons ont été construites et 3 autres sortiront de terre en début d'année.



Travaux prévus en 2017

- La commune va faire réaliser les travaux de réaménagement de la rue Principale à partir de l'église catholique jusqu'à la sortie vers Struth, de la rue des Champs et de la rue des Prés. Ces travaux consistent à la réalisation d'une voirie neuve, la pose de bordures, de trottoirs, la mise en souterrain du réseau téléphonique et de la fibre optique, de l'éclairage public, la pose de nouveaux lampadaires et le réaménagement autour de la fontaine du Stroheck.



Les travaux concernant la voirie, les bordures et les trottoirs se feront en partenariat avec la Communauté de Communes et le Conseil Départemental pour la rue Principale qui est une route départementale (RD 183) et avec la Communauté de Communes pour la rue des Champs et la rue des Prés qui sont des voies communales. Le reste des travaux sera à la charge de la commune.

Les chemins ruraux du Heckenstuck et de la Huettmatt qui sont le prolongement de la rue des Champs et de la rue des Prés seront également réaménagés, à la charge de la commune, jusqu'à la RD 78.

Ce chantier sera de nouveau important du point de vue des travaux et du point de vue financier. L'étude qui a débuté en 2016 et le chiffrage sont en cours. Le démarrage des travaux est prévu pour le début de l'année et le chantier durera plusieurs mois.

- Travaux de ravalement des façades de la bibliothèque (crépi + peinture).
- Rénovation intérieure du logement communal du rez-de-chaussée au 2, rue Principale.
- Egalement en 2017-2018, la société Rosace va réaliser pour le compte de la Région Grand Est le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la commune. Notre village a été retenu comme prioritaire et au plus tard fin 2018 le très haut débit sera disponible dans toutes les maisons dont les occupants auront demandé le raccordement.

CÉRÉMONIES

Départ en retraite de la secrétaire de mairie Martine ENGEL

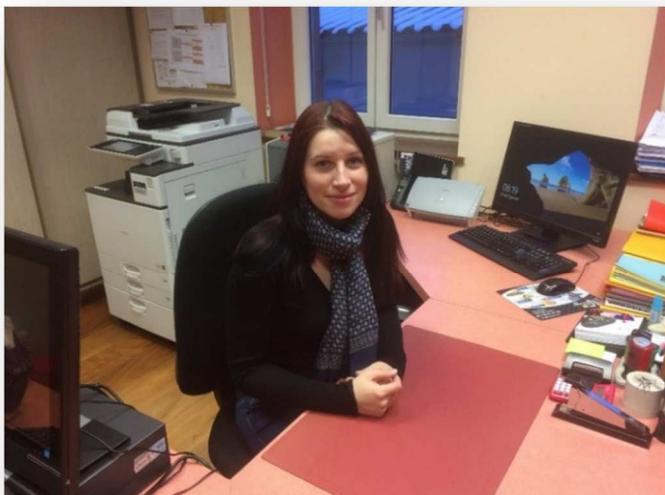


Pour marquer le départ en retraite de Martine Engel après un bail de 28 années avec la commune et près de 300 réunions du conseil municipal, l'équipe municipale a organisé une réception en son honneur le lundi 7 mars 2016 en présence de Philippe Richert, Président de la Région Grand-Est.

Martine a été embauchée par la commune comme secrétaire de mairie le 1^{er} décembre 1987. Elle a fait valoir ses droits à la retraite le 30 novembre 2015 après 28 ans au service de la commune.

Pendant cette période, elle a travaillé avec deux maires, 16 mois avec Charles Engel et, depuis le 18 mars 1989 avec Christian Schmitt. Elle a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale en argent le 7 octobre 2011. Le Maire lui a adressé en son nom personnel et au nom de toute la population ses sincères remerciements et a exprimé sa reconnaissance pour les services rendus. Ses fonctions étaient diversifiées, sa connaissance du village et de ses habitants ainsi que sa diplomatie lui ont permis de régler pas mal de situations. Après les mots de félicitations et de bonne retraite adressés par Philippe Richert, Martine Engel n'a pas manqué de remercier les personnes présentes et précise qu'avec tout ce qu'elle a vécu dans sa carrière elle pourrait écrire un livre !

Elle a salué ses anciens collègues employés par la commune, dont la nouvelle secrétaire de mairie Anne Rebmann, avec qui elle a travaillé pendant quelques mois. Pour la remercier de toutes ces années au service de la population, le conseil municipal lui a remis un bouquet de fleurs et lui a offert un séjour dans les Vosges.



Anne Rebmann, la nouvelle secrétaire de mairie, originaire de Offwiller, a quitté la mairie de La Wantzenau pour venir travailler pour la commune de Petersbach le 6 juillet 2015.

CÉRÉMONIES

150^{ème} anniversaire de l'inauguration de l'Eglise Protestante

Le dimanche 16 octobre 2016, Petersbach a fêté le 150^e anniversaire de l'inauguration de l'église protestante sous l'égide de la pasteure Manuela Kraft et du conseil presbytéral, en présence de la communauté religieuse et de nombreux invités.

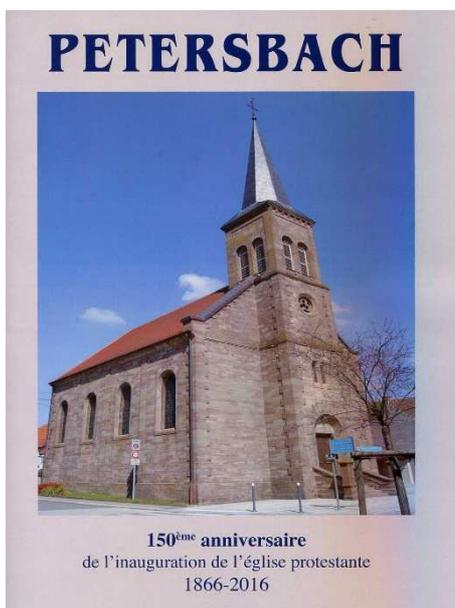
Berni Zimmermann avec les enfants de la paroisse retracèrent un récit historique de l'église. En effet le 18 novembre 1866, était inaugurée une nouvelle église dans le haut du village. Avant les protestants et catholiques se partageaient la petite église au bas du village et c'est en juillet 1865 que débutèrent les travaux de cette nouvelle construction. Le maire Christian Schmitt rend d'ailleurs hommage à ces bâtisseurs qui ont réalisé la construction de cet édifice avec les moyens de l'époque, dans ce court laps de temps.

Louis Zimmermann connu de tous pour ses poésies, comme l'ancien pasteur Albert Arbogast, fait parler l'église en alsacien. L'inspecteur ecclésiastique Daniel Jundt et la conseillère départementale Nadine Holderith-Weiss soulignèrent que cette fête était un culte de reconnaissance pour les humains qui l'ont construite. Le député Patrick Hetzel expliqua que c'est l'anniversaire d'une paroisse mais aussi de tout un village. Le culte fut rehaussé par les chants de la chorale de Lohr "Un cœur pour tous".

L'église a connu de nombreux travaux d'entretien. Les plus importants de ces dernières décennies ont été l'installation d'un chauffage à air pulsé en 1970, le remplacement des bancs et du plancher en 1973, la rénovation complète du bâtiment en 2005 (changement des vitraux, ravalement des façades, remplacement de la toiture, peinture intérieure, travaux d'électricité).

Les derniers investissements consistaient, en 2014, à l'aménagement de toilettes et l'accès pour les personnes à mobilité réduite, et en 2016, en la restauration de l'orgue.

Une brochure a été réalisée qui retrace l'histoire parfois mouvementée de notre paroisse à travers les siècles. Illustrée par de belles photos, elle est toujours en vente (renseignements auprès de Rudi Helmstetter).



Remise des prix du fleurissement

Le jeudi 10 novembre 2016 a eu lieu la remise des prix aux habitants du village pour le fleurissement.

Etant donné qu'il n'y a plus d'inscription pour le concours départemental, le jury a sélectionné les maisons dont le fleurissement était le plus harmonieux : à la fois au niveau de la maison et également de l'aménagement extérieur.

Ces habitations contribuent ainsi à l'embellissement de notre village.



Les 15 lauréats se sont vu attribuer un diplôme accompagné d'un arrangement floral et d'un bon pour 5 plants de géranium. Les lauréats sont : HELMSTETTER Dorothee, BRUMM Anneliese, JUNG Rémy, JUNG René, DORN Laure, OSTER Valérie, CRON Christiane, CRON Liliane, Famille DEMOULIN-STIEBER, HURSTEL Mireille, JUNG Carine, TRAPPLER Claudia, TRAPPLER Bernard, HELMSTETTER Hedwige, SERFASS Elfriede.

CÉRÉMONIES

Départ en retraite de Fabienne ZIMMERMANN



Une réception a été organisée le jeudi 10 novembre 2016, pour mettre à l'honneur l'enseignante Fabienne Zimmermann, à l'occasion de son départ à la retraite après 37 ans d'enseignement.

En présence de l'inspectrice de l'éducation nationale Stéphanie Didiot, des maires des communes du RPI, des anciennes collègues de travail, le maire a retracé la carrière de la jeune retraitée. Originnaire de Harskirchen, elle a passé ses années de lycée à Sarreguemines. Après l'école normale à Sélestat, elle a été titulaire remplaçante entre 1979 et 1983 à Schopperten, Mackwiller et La Petite Pierre avant d'être affectée à titre définitif à l'école de Tieffenbach en 1983. Elle y restera jusqu'en 1994, avant de rejoindre l'école maternelle de Petersbach, sa commune de résidence, jusqu'à son départ en retraite le 1er septembre 2016, soit un bail de 22 années. "Merci au nom de la municipalité et de ses habitants qui te sont reconnaissants pour le savoir que tu as enseigné à toute une génération d'enfants".

Dans son intervention, Stéphanie Didiot, a utilisé la symbolique de la soirée, "une fleur parmi les fleurs, vous avez été une remarquable maitresse d'école avec le sens du travail en maternelle qui vous collait à la peau", propos qu'appuya à son tour la directrice Claire Greiner. Elle souligna la bienveillance et le contact facile de Fabienne auprès des enfants, sachant apporter à chaque élève le plaisir d'aller à l'école. Fabienne Zimmermann n'a pas manqué de remercier les intervenants et souligner les efforts faits par la municipalité pour rendre l'école attractive. Elle exprima aussi la bonne entente avec ses collègues du RPI et le plaisir d'exercer ce métier qui était sa passion et sa vocation.

La jeune retraitée s'est vu remettre par la commune un joli bouquet de fleurs, ainsi qu'un très beau tableau peint par Willy Kuhn, représentant l'étang de Donnenbach, un lieu propice aux randonnées, une des passions qu'elle pourra à présent partager plus souvent avec son mari.

ANIMATIONS

Repas de Noël des aînés



Les habitants de plus de 60 ans de la commune se sont retrouvés à la salle polyvalente pour le traditionnel repas de Noël offert par la municipalité.

Le maire Christian Schmitt a salué les aînés et la conseillère départementale Nadine Holderith-Weiss. Il a présenté à l'assistance le nouveau curé Cyrille Lutz, tout en excusant la pasteure Manuela Kraft. Dans son intervention, le maire a eu une pensée pour les personnes non présentes en ce jour pour des raisons de santé, tout en leur souhaitant un bon rétablissement, et a fait respecter une minute de silence en mémoire des défunts de l'année.

Il est ensuite revenu sur les travaux réalisés en 2016 et notamment l'important chantier de renouvellement et de renforcement du réseau d'assainissement commencé en 2015. Il a également informé l'assistance des travaux prévus en 2017.

Après un repas servi par les conseillers municipaux, l'après-midi a été agrémentée par l'harmonie de Petersbach, ainsi que par le poète et doyen du village, Louis Zimmermann. Un cadeau a été remis aux 54 personnes de plus de 80 ans (35 femmes et 19 hommes).



COMMUNIQUÉS

Assainissement

Peut-on jeter les lingettes au réseau d'assainissement ?

IL NE FAUT SURTOUT PAS JETER LES LINGETTES AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT, elles sont un véritable fléau pour celui-ci. Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration ; elles bouchent et détériorent les pompes de relèvement, obstruent les grilles des stations d'épuration et sont parfois à l'origine de pannes importantes.

Ainsi, l'eau peut parfois ne plus être relevée et faire déborder le réseau d'assainissement vers le milieu naturel ou interrompre la bonne épuration des eaux, polluant ruisseaux, rivières, nappes phréatiques...

Des conséquences plus que dommageables car elles augmentent le coût de l'assainissement, et donc de la facture d'eau.

ATTENTION :

Après utilisation, jetez les lingettes dans votre poubelle !

Les lingettes sont souvent dites "biodégradables". En réalité, elles ne le sont pas si vous les jetez au réseau d'assainissement (par exemple dans vos toilettes), elles n'ont pas le temps suffisant pour se dégrader avant leur arrivée dans les stations d'épuration.

Ayez "l'éco-reflex"

Une consommation quotidienne de lingettes pour faire le ménage produit plus de 24kg de déchets par an, soit 20 fois plus de déchets en moyenne que d'utiliser un détergent en flacon et des chiffons.



Décharge municipale

De mars 2017 à novembre 2017 la décharge sera ouverte de **8h à 12h** les samedis suivants :

11 mars – 25 mars

8 avril – 22 avril

6 mai – 20 mai

3 juin – 17 juin

1 juillet – 15 juillet – 29 juillet

12 août – 26 août

9 septembre – 23 septembre

7 octobre – 21 octobre

4 novembre – 18 novembre

Du mois de **décembre 2017** au mois de **février 2018** la décharge sera ouverte de **9h à 11h** les samedis suivants :

16 décembre 2017

-

20 janvier 2018

-

17 février 2018

Toutefois en cas de fortes chutes de neige ou de verglas, la décharge ne sera pas ouverte.

RAPPEL : Les dépôts autorisés sont :



- Déchets végétaux, terreux et pierreux.
- Gravats et déblais de démolition ou de terrassement en petite quantité.
- Sont interdits les matériaux bois, plâtre, et autres qui sont collectés par la déchèterie mobile (ouverture de **11h à 18h**, le 2^{ème} mercredi du mois toute l'année et le 4^{ème} mercredi du mois de mai à octobre).

ANIMATIONS & SERVICES

Bibliothèque municipale

La porte vous est grande ouverte.

Venez y découvrir : Les romans, documentaires, livres en allemand, bandes dessinées, contes, albums jeunesse, revues mensuelles et magazines, CDs musiques et romans-audio, DVDs fictions et documentaires... vous verrez qu'il y en a pour tous les âges.

Si vous ne trouvez pas votre bonheur dans nos rayons, vous avez aussi accès aux 620 000 documents de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin - vous pourrez consulter le catalogue, choisir, réserver et la BDBR livrera les documents choisis dans notre bibliothèque.



Vous pouvez emprunter :

- 3 livres pour 3 semaines
- 2 DVDs pour 2 semaines
- 2 CDs pour 2 semaines

Depuis le 1er janvier 2017 les droits d'emprunts ont changé : **l'abonnement est gratuit pour l'emprunt de tous les documents et pour tous les âges.**

Horaires d'ouverture

Notre équipe de 13 bénévoles se relaye pour vous accueillir et vous conseiller

Le lundi de 14h à 16h30 - le mercredi de 14h à 16h30

Le vendredi de 19h à 20h - le samedi de 14h à 16h.



Animations régulières dans la salle polyvalente

GYMNASTIQUE : Les **lundis** de septembre à juin à 20h.

Renseignements : Club de Gymnastique, ENGEL Martine au 03 88 70 48 80.

YOGA : Les **mardis** de septembre à juin (hors congés scolaires) à 20h.

Renseignements : Parva Petra Sport Loisirs et Culture de La Petite Pierre, au 03 88 00 60 39.

MERCREDIS RECREATIFS : A partir de 3 ans de 13h à 18h durant la période scolaire (lors des congés scolaires des accueils de loisirs sont organisés).

Renseignements : Service Animation de la Communauté de communes au 03 88 70 42 07 ou 07 85 07 54 51.

COURS DE POM POM GIRLS + DANSE STEP : Les **mercredis** durant la période scolaire (hors congés scolaires).

Petits (3-6 ans) de 17h à 18h, Enfants (6-10 ans) de 18h à 19h, Ados (10-15 ans) de 19h à 20h et Danse Step Adultes de 20h15 à 21h15.

Renseignements : service animation de la communauté de communes au 03 88 70 42 07 ou 07 85 07 54 51.

ZUMBA : Les **jeudis** durant la période scolaire (congés scolaires y compris) à 20h.

Renseignements : Classic Jazz Dance de Drulingen, Magali ARON 06 18 47 09 04.

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS : Des ateliers d'éveil sont organisés les **vendredis** matins de 9h à 11h, durant la période scolaire (hors congés scolaires).

Renseignements : Relais Assistants Maternels de la communauté de communes au 03 88 70 42 32 ou au 06 37 35 70 24 ou par mail : ram@cc-paysdelapetitepierre.fr

Cantine scolaire

Prix du repas : 4.50 €

Les repas sont livrés par un traiteur.

Les menus de la semaine sont affichés dans les écoles.

Renseignements :

Mairie de Petersbach

Tél. 03 88 70 45 61

Fax: 03 88 70 48 43

Mail : mairie.petersbach@wanadoo.fr

www.petersbach.fr

⇒ Enfance/Jeunesse ⇒ Cantine



LES ASSOCIATIONS

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)

Les JSP sont des jeunes de 11 à 16 ans formés aux activités des sapeurs-pompiers.

La formation, encadrée par des sapeurs-pompiers (animateur JSP) ou des bénévoles formés, se déroulent généralement le samedi après-midi de 14 h 00 à 17 h 30.

Elle est composée de cours théoriques et pratiques, de sport (la moitié du temps) et d'initiation aux différentes facettes de l'activité, mais aussi de rencontres sportives, manœuvres, défilés ou événements. Elle est déclinée en 4 Cycles.

À l'issue de la formation et dès 16 ans, vous pouvez obtenir le **Brevet national de jeune sapeur-pompier (BNJSP)**, en passant avec succès des épreuves théoriques, pratiques et sportives. Ce brevet est un atout majeur pour devenir sapeur-pompier volontaire ou professionnel qui est particulièrement apprécié dans le monde du travail.

Pour tout renseignement : Section des Jeunes sapeurs-pompiers de Petersbach

Lieutenant Alain MEYER

1 rue de Struth 67290 PETERSBACH

☎ 06.06.76.77.54



L'école de musique et l'Harmonie

Vous aimez la musique, découvrir et partager des émotions ! Rejoignez l'école de musique de Petersbach.

L'école accueille les enfants **à partir de 4 ans et les adultes sans limite d'âge**. Elle propose l'initiation et le perfectionnement de nombreux instruments de musique.

Vous trouverez certainement celui qui vous convient le mieux. Par la suite, vous pourrez rejoindre l'Harmonie de Petersbach : convivialité et musicalité seront au rendez-vous.

Pour tous renseignements complémentaires : www.harmoniedepetersbach.ekablog.fr

Ecole de musique : MULLER Cindy au 03 88 70 13 69 ou par mail : cindy.gangloff@gmail.com

Harmonie de Petersbach : MEYER Corine au 06 36 76 74 00 ou par mail : harmoniedepetersbach@gmail.com



A.S. Rehthal

L'AS Rehthal après une saison 2015-2016 difficile sur le plan sportif, a vu lors de son Assemblée Générale du 8 juillet l'élection d'un **nouveau président : KOLLER Alain**.

7 équipes allant des Pitchounes (à partir de 5 ans) aux U 13 (jusque 12 ans), ainsi que 5 nouveaux entraîneurs, qui viennent de suivre une formation débouchant sur une validation de diplôme, se retrouvent engagés toutes les semaines sur le terrain pour reconstruire et donner un nouvel élan à ce club créé en 1993.

Le club a ainsi aussi formé un nouvel arbitre qui a débuté officiellement par son premier match pour la ligue fin novembre dernier.

Les **seniors** ne sont pas oubliés pour autant, avec un nouvel effectif de 16 joueurs, âgés de moins de 20 ans pour la plupart. Ils s'entraînent 2 fois par semaine et effectuent des matchs amicaux pour l'instant, créant de fait l'ossature d'une nouvelle équipe qui sera engagée dans le championnat la saison prochaine 2017-2018.

Pour tout renseignement : Alain KOLLER, 3 rue du Moulin 67320 ESCHBOURG

☎ : 03 88 70 19 37 ou 06 68 68 67 54

mail : alain.koller67@gmail.com

BRÈVES



Ma commune sans pesticide

Suite à l'audit de 2016 la commune a conservé ses 3 libellules

Pourquoi ma commune se mobilise ?

Les pratiques de désherbage peuvent gravement dégrader la qualité des ressources en eau si elles sont effectuées avec des produits chimiques.

Les stations d'épuration ne sont pas conçues pour traiter les produits phytosanitaires et leurs produits de dégradation. Ces produits se retrouvent tôt ou tard dans le milieu naturel.

Pourquoi une libellule ?

Cet insecte est un symbole de la bonne santé des milieux humides. On trouve des libellules près des cours d'eau et des étangs lorsqu'une certaine qualité de l'eau est préservée. C'est un animal fragile et élégant, un des innombrables trésors de la biodiversité en Alsace.

Elections présidentielles et législatives

En 2017 auront lieu dans la salle polyvalente les élections présidentielles :

- 1^{er} tour : dimanche **23 avril**
- 2^{ème} tour : dimanche **7 mai**

et les élections législatives :

- 1^{er} tour : dimanche **11 juin**
- 2^{ème} tour : dimanche **18 juin**



REPORTS DES COLLECTES DES ORDURES MENAGERES ET DU TRI SELECTIF

En 2017 les collectes des ordures ménagères et les collectes sélectives seront assurées les jours fériés, sauf celles :

- du 1^{er} mai qui est décalée au **29 avril**
- du 25 décembre qui est décalée au **23 décembre**
- du 1^{er} janvier 2018 qui est décalée au **30 décembre 2017**

RAPPELS

BRULAGE DES DECHETS

Le Règlement Sanitaire Départemental consultable en mairie **interdit** :



le brûlage à l'air libre, dans des incinérateurs ou dans des chaudières, des déchets ménagers et assimilés, des déchets verts issus des jardins et vergers et l'incinération des végétaux.

REGLEMENTATION DES ACTIVITES DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Les travaux de jardinage et de bricolage réalisés par les particuliers à l'aide **d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore**, tels que les tondeuses à gazon, les débroussailleuses, les tronçonneuses, les perceuses, etc. **ne peuvent être effectués** qu'aux horaires suivantes :

Les jours ouvrables de 7 h à 20 h.

Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h.

Se conformer à ces réglementations constitue un minimum de respect envers ses voisins et évite les troubles de voisinage.

SERVICES MUNICIPAUX



Guillaume Fuchs est employé par la commune depuis le 15 avril 2016 en tant qu'agent technique polyvalent suite au départ de Xavier Kern.

ESPACES SANS TABAC

La commune a signé une convention de partenariat avec le comité du Bas-Rhin de la Ligue Nationale Contre le Cancer, afin de favoriser la lutte contre le tabagisme et de prendre des mesures pour garantir la sécurité des usagers et notamment des jeunes enfants qui fréquentent ces lieux.



Les deux zones concernées, et à l'entrée desquelles est apposée la pancarte « Espace sans tabac », sont les abords de l'école maternelle et l'aire de jeux de la commune.

HISTOIRE

Les armoiries

Très peu de villages du canton de La Petite-Pierre, hormis Lichtenberg et La Petite-Pierre, possédaient autrefois des armoiries. Ce n'est qu'avec la création d'une Commission Départementale d'Héraldique à Strasbourg en 1946 que Petersbach, tout comme de nombreuses communes alsaciennes, se vit attribuer des armoiries. Cinq principes de créations centrés sur le passé et le présent de chaque localité furent retenus dans l'ordre de préférence suivant :¹

1. Armes parlantes : le nom de la commune évoque une image ou un signe pouvant être traduit en une expression héraldique.
2. Armes d'une famille noble ou même bourgeoise jadis largement possessionnée dans le village, famille portant parfois le nom de la commune.
3. Armes de la seigneurie à laquelle avait appartenu la localité ; là où plusieurs villages encore privés d'armoiries dépendaient du même seigneur, la répétition a été évitée par l'emploi soit de brisures, soit simplement de variants de partition avec les couleurs des armoiries seigneuriales.
4. Armes rappelant un monument comme une abbaye, un château, une borne ancienne ou même une industrie particulière.
5. Armes représentant le Saint patron du village ou plutôt son attribut traditionnel, les répétitions étant évitées.

Les armoiries de Petersbach proposées par Louis Charles WILL² et approuvées par le conseil municipal le 4 mars 1950, furent créées en vertu du deuxième principe. Elles sont issues des armes de la famille des HELMSTATT et symbolisées comme suit : *D'argent au corbeau essorant de sable.*³

Hans Adam de HELMSTATT qui émigra dans notre région vers la fin du 16^e siècle, faisait partie de la *Reichsfreie Ritterschaft* (noblesse immédiate de l'Empire) venue de Souabe de Mursingen.⁴ Il entra au service des comtes de La Petite-Pierre. Le premier des deux fils de Hans Adam de HELMSTATT s'installa à Pfaffenhoffen tandis que le second fils Hans Philipp né vers 1590 resta sur place. Comme les titres de noblesse ne permettaient pas d'exercer un autre métier que celui de verrier, une partie des HELMSTATT avait déposé leur titre pour pouvoir pratiquer une autre activité. Leur nom est devenu HELMSTÄTTER et plus tard HELMSTETTER. Pour remercier Hans Philipp de ses services rendus, le comte de La Petite-Pierre accorda la franchise (exemption des corvées) et le privilège d'établir en 1620 une auberge « La Charrue » (*actuellement Au café des Créateurs*) à Petersbach. Ainsi il devint aubergiste et échevin après avoir travaillé comme verrier à Struth. Il avait auparavant demandé, sans résultat, le 20 mai 1620 à entrer en possession des biens de Simon STENGER décédé et dernier maître de la verrerie.



¹ Indiqué dans l'ouvrage sur Otterswiller – Mémoire d'un village (1996).

² Dossier L.C. WILL.

³ L'armorial des communes du Bas-Rhin. – Edition revue et corrigée. Arch. dépt. A45/1.

⁴ Association d'Alsace pour la conservation des monuments napoléoniens. – Annuaire 1990.

Calendrier des manifestations 2017

FEVRIER	
Dim 12	Couscous A.S. Rehthal - Schoenbourg
Mar 21	Don du Sang - salle polyvalente
Dim 26	Exposition artisanale - salle polyvalente
MARS	
Dim 19	Concours de Belote A.S. Rehthal - Schoenbourg
AVRIL	
Dim 23	Elections Présidentielles 1 ^{er} tour - salle polyvalente
MAI	
Sam 06	Soirée tartes flambées de l'amicale des sapeurs-pompiers - centre de secours
Dim 07	Elections Présidentielles 2 ^{ème} tour - salle polyvalente
Mer 10	Don du Sang - salle polyvalente
Sam 13	Concert de printemps de l'Harmonie - salle polyvalente
Dim 14	Culte en alsacien - Eglise Protestante
JUIN	
Ven 09	Fête scolaire du RPI Les Castors - salle polyvalente
Dim 11	Fête d'été de la paroisse protestante - Lohr
Dim 11	Elections législatives 1 ^{er} tour - salle polyvalente
Dim 18	Elections législatives 2 ^{ème} tour - salle polyvalente
Dim 25	Marché aux puces de l'Harmonie - salle polyvalente et rue Principale
JUILLET	
Jeu 13	Fête nationale - monument aux morts et salle polyvalente
Mar 18	Don du Sang - salle polyvalente
Sam 29	Soirée tartes flambées de l'amicale des sapeurs-pompiers - centre de secours
AOÛT	
Dim 06	Portes ouvertes au Verger-Ecole de l'association Arboricole
Dim 20	Marche populaire de l'amicale des anciens sapeurs-pompiers de Siewiller - départ salle polyvalente
SEPTEMBRE	
Dim 17	Fête de la choucroute A.S. Rehthal - salle polyvalente
Lun 18	Don du Sang - salle polyvalente
OCTOBRE	
Dim 01	Exposition de fruits de l'association Arboricole - salle polyvalente
Dim 08	Moules-frites A.S. Rehthal - Schoenbourg
NOVEMBRE	
Sam 04	Distribution des calendriers des sapeurs-pompiers
Dim 05	Kirb - salle polyvalente
Dim 12	Vente de la paroisse protestante - salle polyvalente
Sam 18	Soirée tyrolienne de l'amicale des sapeurs-pompiers - salle polyvalente
DECEMBRE	
Dim 03	Fête de la Paroisse Protestante - La Petite Pierre
Sam 09	Fête de Noël de la commune - salle polyvalente
Mar 19	Don du sang - salle polyvalente
JANVIER 2018	
Dim 07	Concert du nouvel an de l'harmonie - Eglise Protestante